

Editorial

TIC ET

ETHIQUE

Mes chers confrères,

La fin d'année est traditionnellement l'époque des vœux. Plus que tous, nous savons qu'elle est également l'heure des bilans. Cette année, au moment de tenter ainsi de dresser celui de l'analyse de l'environnement professionnel, d'entamer une réflexion sur les opportunités, la programmation des actions à entreprendre ainsi que des moyens nécessaires pour les mener à bien, plusieurs clignotants sont venus, sinon guider, en tout cas baliser ma réflexion.

L'affranchissement progressif de la tutelle du papier couplé à une traque incessante de la complexité par la simplification et une diminution des formulaires et formalités, c'est en effet l'idée de base qui sous-tend toutes les initiatives labellisées «e-government». Majoritairement orchestrés dans des partenariats bien compris entre les secteurs privés et publics, ces projets connaîtront pour la plupart des avancées significatives au cours de l'année prochaine.

Des règles claires, prévisibles et équitables, appliquées de manière juste, simple et transparente, tout le monde s'accorde à le dire, c'est aussi une composante essentielle d'un climat qui se voudrait favorable à l'esprit d'entreprise. Si simplification et sécurité juridique vont de pair, elles sont également antinomiques, et trouver dans la rédaction des textes l'équilibre entre la simplicité maximale que réclament certains et la sécurité maximale que prônent d'autres, n'est pas chose aisée.

Comme une étude de la FEB le démontre, les nouvelles technologies de l'information et de la communication s'implantent dans les entreprises belges et, dans la plupart des grandes entreprises, elles y ont déjà de solides racines. De tout temps, nous avons montré que nous savions nous adapter et évoluer au même rythme que nos clients. Mais ce que l'on attend de nous aujourd'hui, c'est beau-

coup plus qu'une adaptation. Produire une réponse appropriée, nécessairement rapide et multidisciplinaire, aux nouveaux besoins des entreprises, transformer en quelque sorte notre savoir-faire en savoir agir, supposera de partager expérience et réflexions, de connecter nos savoirs et interrogations, de fédérer les talents et les intelligences et de trouver les meilleurs procédés pour être, en somme, dans un contexte où les repères même de temps et d'espace



Johan De Leenheer
Président

s'amenuisent chaque jour davantage, toujours plus présents et performants. De toute évidence, les TIC représentent une opportunité exceptionnelle pour notre profession, mais également un défi pour l'Institut en tant qu'organe permanent d'organisation de la profession. Faire valoir les avantages qu'une profession comme la nôtre, offrant toutes les garanties requises au point de vue de la compétence, de l'indépendance et de la probité professionnelle, peut induire dans un contexte aussi innovant, sera assurément l'un de nos objectifs prioritaires.

Simplification et sécurité juridique vont de pair mais sont également antinomiques.

Plus que jamais sans doute, mes chers confrères, la nouvelle année sera frappée du sceau des nouvelles technologies. Plus que jamais aussi, les entreprises attendent beaucoup des experts-comptables et des conseils fiscaux, en termes de réactivité, de disponibilité, d'éthique, d'hypercompétence et de conseils avisés. Comme par le passé, j'en suis convaincu, nous saurons répondre aux attentes nouvelles. ¶